

numéro

16

*Revue d'***HISTOIRE**
MARITIME

Histoire maritime
Outre-mer
Relations internationales

La puissance maritime

Varia Martin – 979-10-231-1866-7



REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

30. *Les villes portuaires entre pouvoirs et désordres (vers 1650-vers 1815)*
 29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
 28. *Sortir de la guerre sur mer*
 27. *Mer et techniques*
 26. *Financer l'entreprise maritime*
 25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
 - 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX^e siècle*
 21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
 19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII^e-XX^e siècle). Du métier aux représentations*
 17. *Course, piraterie et économies littorales (XV^e-XXI^e siècle)*
 16. *La Puissance navale*
 15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
 14. *Marine, État et Politique*
 13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle*
 12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
 9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
 8. *Histoire du cabotage européen aux XVI^e-XIX^e siècles*
 7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
 6. *Les Français dans le Pacifique*
 5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
 4. *Rivalités maritimes européennes (XVI^e-XIX^e siècle)*
 - 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
 1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

Revue d'histoire maritime

16

La puissance navale

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012

© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-891-5

PDF complet – 979-10-231-1845-2

TIRÉS À PART EN PDF :

- Édito – 979-10-231-1846-9
- I Louvier – 979-10-231-1847-6
- I.1 Béjin – 979-10-231-1848-3
- I.1 Motte – 979-10-231-1849-0
- I.1 Bruneau – 979-10-231-1850-6
- I.2 Blondy – 979-10-231-1851-3
- I.2 Louvier – 979-10-231-1852-0
- I.2 de Baker & Boureille – 979-10-231-1853-7
- I.3 Kouar – 979-10-231-1854-4
- I.3 Calanca – 979-10-231-1855-1
- I.3 Journoud – 979-10-231-1856-8
- II Poussou – 979-10-231-1857-5
- II Dana – 979-10-231-1858-2
- II Tanguy – 979-10-231-1859-9
- II Aumont – 979-10-231-1860-5
- II Martin – 979-10-231-1861-2
- II Sadania – 979-10-231-1862-9
- II Boissarie – 979-10-231-1863-6
- II Moulinier – 979-10-231-1864-3
- II Lecarpentier – 979-10-231-1865-0
- Varia Martin – 979-10-231-1866-7**
- Chronique Poussou – 979-10-231-1867-4
- Comptes rendus – 979-10-231-1868-1

Mise en page (2012) Compo-Méca

Version numérique (2021) : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Éditorial	5
Jean-Pierre Poussou	

LA PUISSANCE NAVALE

Puissance et impuissance navales en Europe et en Asie orientale : histoire, perceptions et débats Patrick Louvier.....	9
--	---

NEPTUNE FACE À CLIO : LA PUISSANCE NAVALE AU REGARD DE L'HISTOIRE

Position géographique, race et puissance maritime chez Gobineau et Vacher de Lapouge. Une interprétation raciale de la puissance maritime ? André Béjin	19
---	----

La puissance maritime selon Lapeyrouse-Bonfils Martin Motte.....	25
---	----

La Marine, « Cité terrestre » de l'amiral Auphan Jean-Baptiste Bruneau	51
---	----

LA PUISSANCE NAVALE AU REGARD DES AUTRES

La puissance navale de l'Ordre de Malte : un mythe pieux Alain Blondy	67
--	----

Confronter la « <i>Cherbourg Strategy</i> » aux sources nationales : marins et militaires français face à la guerre des côtes britannique (1840-1898) Patrick Louvier	87
---	----

Les dissuasions atomiques navales française et britannique entre 1945 et 1972 : une relation à l'ombre des États-Unis Guy de Bakker & Patrick Boureille	119
---	-----

COMMENT ÊTRE ET DEVENIR UNE PUISSANCE NAVALE

L'Inde et l'océan Indien : du sentiment de défiance aux vellétés d'appropriation Mehdi Kouar	153
---	-----

Les conceptions terrestre et navale de la défense côtière : Débat stratégique pour une marine chinoise en devenir (XVI ^e siècle) Paola Calanca.....	167
--	-----

Le poids des représentations dans le processus de modernisation de la marine vietnamienne	
Pierre Journoud	187

UNE JEUNE HISTOIRE MARITIME

Présentation	
Jean-Pierre Poussou	206
Entre Rennes et la mer, la navigation sur la Vilaine (fin xv^e siècle-début xviii^e siècle)	
Katherine Dana	207
La première raffinerie nantaise : la raffinerie du Coudray (1653-1694 ?) entre tradition et nouveauté	
Marion Tanguy	209
Le port de Granville et la guerre de course entre 1688 et 1815	
Michel Aumont	225
Rochefort et les colonies au xviii^e siècle : une nouvelle approche pour l'histoire des arsenaux	
Sébastien Martin	235
Les ancres à jas de la façade atlantique maritime de l'Antiquité au milieu du xx^e siècle	
Marine Sadania	239
Les Bordelais du bout du monde : deux dynasties du grand commerce de l'Outre-mer, les Denis et les Ballande, entre Indochine et Océanie, trajectoires croisées, du début du xix^e siècle aux années 1950	
Delphine Boissarie	251
L'essor des armements à la pêche industrielle rochelaise au début du xx^e siècle	
Henri Moulinier	263
Félix Amiot (1894-1974), une figure originale de grand entrepreneur, de la construction aéronautique à la construction navale : présentation des sources et perspectives de recherches	
Justin Lecarpentier	275

VARIA

Les « ailleurs » de Rochefort : l'exotisme d'une ville-arsenal au xviii^e siècle	
Sébastien Martin	287

CHRONIQUE

Hervé Coutau-Bégarie (1956-2012)	
Jean-Pierre Poussou	305
Comptes rendus	311

Varia

LES « AILLEURS » DE ROCHEFORT :
L'EXOTISME D'UNE VILLE-ARSENAL AU XVIII^E SIÈCLE

Sébastien Martin
Docteur en histoire,
CRHIA, université de Nantes

Fondé comme l'on sait en 1666, l'arsenal de Rochefort se vit progressivement confier la mission logistique des envois de marchandises et de personnels nécessaires à l'administration, à la défense et à la mise en valeur des possessions françaises d'outre-mer. Il devint ainsi, au XVIII^e siècle, la « porte des colonies » de la monarchie française. Orienté pour l'essentiel vers le domaine atlantique, l'arsenal fut en relation permanente avec les Antilles, la Nouvelle-France et tardivement avec les comptoirs d'Afrique, la mise en valeur des territoires ultramarins des océans Indien et Pacifique ayant relevé, quant à elle, de la Compagnie des Indes jusqu'à sa liquidation. Ainsi, l'envoi d'un important ravitaillement et l'embarquement des passagers destinés aux colonies par l'État constituèrent une réalité forte de l'activité de l'arsenal charentais. En sens inverse, administrateurs et soldats de retour en métropole, colons de Nouvelle-France, Acadiens, parfois Noirs et « Sauvages », mais également produits exotiques, plantes et animaux des « ailleurs » firent partie du quotidien rochefortais. Un tel constat conduit à envisager que la fonction coloniale de l'arsenal eut forcément une influence sur Rochefort et ses habitants au point de faire naître, comme à Bordeaux, Nantes et Marseille, une affinité particulière avec l'outre-mer¹. On doit donc imaginer la ville bruissant de la nouvelle de l'arrivée des navires, les objets et produits fraîchement débarqués imprégnant la vie des Rochefortais, le tout contribuant, année après année, au fil des armements, des expéditions, mais surtout des retours de navires, à la formation d'un capital symbolique. Les colonies apportèrent à Rochefort des ambiances, des produits qui modifièrent le quotidien, une perspective, parfois des bribes de plaisirs, en somme une originalité pour une

1 Cet aspect de la réalité rochefortaise a fait l'objet d'une récente mise à jour : Sébastien Martin, *Rochefort, arsenal des colonies (1723-1792)*, thèse pour le doctorat d'histoire, université de Nantes, 2012. - N.B. : voir plus haut, dans ce même volume, la présentation de cette thèse par son auteur.

ville-arsenal. Le souvenir de cette vision au XIX^e siècle signale d'évidence un phénomène puissant. Dans un ouvrage publié en 1848, Jean-Théodore Viaud et Élie-Jérôme Fleury, zélateurs en titre de la cité charentaise, alignèrent bien des poncifs, mais n'omirent jamais de faire allusion aux relations entre l'arsenal et les colonies, considérant le sujet comme essentiel². Quelques années après, tout laisse à penser que le souvenir des colonies et des voyages fut encore suffisamment vivace pour déterminer le parcours, tout empreint d'exotisme, d'un Pierre Loti, ainsi préparé à se jeter dans l'orientalisme. Aujourd'hui encore, il n'est qu'à observer le mouvement de réappropriation du patrimoine maritime de l'arsenal charentais pour prendre la mesure de ce qu'a pu être la force de ce capital symbolique. Le jardin des retours, imaginé par Bernard Lassus sur le site de la corderie royale, en est le parfait exemple³.

288

Aborder les « ailleurs » de Rochefort consiste à pénétrer le quotidien, les pratiques, la vie matérielle d'habitants au cœur d'un cadre singulier fait d'un arsenal en lien permanent avec les colonies au XVIII^e siècle. Pour les villes maritimes, l'interrogation prend tout son sens à l'aune du Marseille peint par Joseph Vernet⁴. Quelle belle illustration en effet de l'influence des « ailleurs », en l'occurrence les Échelles du Levant, sur un environnement portuaire, conférant à ce lieu des allures si caractéristiques d'« emporium méditerranéen »⁵ ! À Rochefort, l'activité coloniale n'a pas échappé au même artiste qui, au dos du magasin des colonies, a traduit cette réalité en représentant au premier plan de sa toile, marmites, barriques de vins, quarts de farine prêts à être expédiés outre-mer⁶.

2 Jean-Théodore Viaud, Élie-Jérôme Fleury, *Histoire de la ville et du port de Rochefort*, Rochefort, Honorine Fleury, 1845.

3 Bernard Lassus, « Le Jardin des retours, une image retrouvée pour Rochefort », *Urbanisme*, n° 226/227, septembre 1988, p. 28-35.

4 *Intérieur du port de Marseille*, Joseph Vernet, huile sur toile, 165x265, Musée national de la Marine, n°5 OA 3D, dépôt du musée du Louvre, département des peintures, inv. 8294. Dans un récent article, Martine Acerra a montré que le thème de l'exotisme et les voyages avaient déjà inspiré la peinture du siècle d'or hollandais : « Partir, revenir : les attestations du voyage outre-mer dans l'iconographie hollandaise aux XVI^e et XVII^e siècles », dans Thérèse Charmasson (dir.), *Voyages et voyageurs. Sources pour l'histoire des voyages*, Paris, CTHS, 2010, p. 25-30.

5 André Zysberg, *Marseille au temps du Roi-Soleil, la ville, les galères, l'arsenal, 1660 à 1715*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 2007, p. 185.

6 *Vue du port de Rochefort*, Joseph Vernet, huile sur toile, 165x263, Musée national de la Marine, n°5 OA 12 D, dépôt du musée du Louvre, département des peintures, inv. 8306. De nombreuses cargaisons pour les colonies furent composées de ces produits, et plus particulièrement celle qui fut destinée à l'hôpital de Cayenne en 1762, selon Service historique de la Défense, Marine, Rochefort (SHD, Marine, Rt), 1 E 172, f° 175. Sur les œuvres de Joseph Vernet, on pourra aussi se reporter à Virginie Alliot-Duchêne, Marie-Pierre Demarcq, Annie Madet-Vache, Denis-Michel Boëll, *Joseph Vernet (1714-1789) : les vues des ports de France*, Paris, Musée de la Marine, 2012.

Afin d'apprécier l'originalité de l'arsenal charentais, il convient par conséquent de prendre en considération tout ce qui contribua à modifier la vie et les gestes des hommes à Rochefort plus que dans les autres arsenaux français. Certes, la guerre y conserva toujours sa primauté, mais des « ambiances coloniales », et la présence de plantes, animaux et produits exotiques firent de Rochefort une ville-arsenal à part.

DES « AMBIANCES COLONIALES »

L'originalité de l'arsenal de Rochefort par rapport à ses homologues tient tout d'abord à une atmosphère bien particulière. Pour apprécier les « ambiances coloniales » qui baignèrent la ville-arsenal, replongeons-nous dans le Rochefort du XVIII^e siècle. Lorsque vint, par exemple, s'embarquer Michel Mallet, maître serrurier recruté en 1763 par la Marine pour la Martinique⁷, la ville n'avait plus rien à voir avec les quelques hameaux et la vieille église de la seigneurie de Cheusses, d'avant la création de l'arsenal. En ce milieu du XVIII^e siècle, Rochefort, qui était devenue une ville moyenne, avec quelques hôtels particuliers⁸, des commerces, des faubourgs toujours en partie faits de *cayennes*⁹, présentait en cela la physionomie d'une ville champignon, augmentée cependant par la présence d'une forte et très variée population dite « flottante »¹⁰. En effet, aux 18 à 19 000 habitants de l'époque, s'ajoutaient les ouvriers de levée convoqués en fonction des travaux de l'arsenal, les passagers et soldats en partance pour l'outremer¹¹. Au cours de la guerre de Sept Ans, Rochefort accueillit ainsi plusieurs milliers de passagers destinés aux colonies, auxquels s'ajoutèrent durant la même période les « Canadiens », soldats, officiers marinières, matelots et « habitants »¹² revenus en métropole à partir de 1758, après la perte de la Nouvelle-France, soit au moins 1000 personnes supplémentaires dispersées en ville comme dans

7 SHD, Marine, Rt, 1 E 172, f° 505.

8 Cédric Grené, *Les Hôtels particuliers de Rochefort sous l'Ancien régime. L'apparition d'un modèle et son contexte architectural*, mémoire de maîtrise, université de La Rochelle, 2002.

9 Il s'agit d'un habitat rudimentaire en planches.

10 Monique Le Henaff-Jégou, *Rochefort-sur-Mer : ville de la marine, étude démographique, 1680-1820*, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, université de Bordeaux III, 1988, notamment la troisième partie consacrée à l'immigration.

11 *Ibid.*, p. 179, et Martine Acerra, « Une ville dans la ville : la population de l'arsenal de Rochefort aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Dominique Guillemet et Jacques Péret (dir.), *Les Sociétés littorales du Centre-Ouest atlantique : de la Préhistoire à nos jours*, Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest, 1996, p. 551-564.

12 Les sources désignent ainsi les Acadiens débarqués à Rochefort entre 1758 et 1760, notamment SHD, Rt, 1 E 167, f° 613. Le mot était couramment employé en Nouvelle-France pour désigner ceux qui habitaient à la campagne.

les alentours¹³. Quelques années plus tard, lors de la guerre d'Amérique, les soldats destinés aux Antilles furent plus de 4000 à séjourner à Rochefort, soit l'équivalent d'un cinquième de la population, ce qui n'est pas rien, d'autant qu'étaient aussi présents les équipages convoqués pour les embarquements ou ceux débarquant, sans compter, depuis 1767, les forçats du bagne¹⁴. Une telle population flottante, plus diverse qu'à Brest, par exemple, contribua à faire de Rochefort un gigantesque maelström humain. La physionomie de la cité en fut marquée, au point de faire de la ville-arsenal un vrai lieu de passage, au même titre que les grands ports de commerce atlantiques. On était assuré d'y croiser de nombreux « gens d'ailleurs »¹⁵, officiers du roi, soldats, engagés, fils de famille ou faux-sauniers condamnés à l'exil, négociants, Indiens et Noirs, mais aussi, jusqu'à la fin du régime français en Nouvelle-France, de nombreux « missionnaires » et « religieux », chargés du soin des corps et des âmes dans cette partie de l'Amérique du Nord. Soumises à un tel brassage culturel, les mentalités rochefortaises s'en trouvèrent plus ouvertes aux curiosités du monde que si le quotidien de l'arsenal avait été seulement formé de constructions navales et d'armements de navires de guerre. La création de la toute première école de chirurgie et d'anatomie de Marine, en 1722, sous la férule de Jean Cochon-Dupuy en est un indice probant¹⁶. Le contraste est grand avec Brest à l'époque de la guerre de l'Indépendance américaine, presque uniquement fréquentée par des ouvriers de levée, des marins et des militaires¹⁷. Quant à Toulon, la description qu'en a faite Michel Vergé-Franceschi laisse peu de doute sur l'absence d'ambiances exotiques¹⁸. Il faut se tourner vers les grands ports marchands voisins pour trouver une réalité similaire. À Lorient, par exemple, les mouvements de navires, les produits venus d'Asie, notamment le thé, les étoffes, les porcelaines, mais également les personnels en partance ou revenant des comptoirs indiens, produisirent des ambiances traduites par la naissance d'un certain « goût de l'Inde »¹⁹.

13 Sébastien Martin, *Rochefort, arsenal des colonies (1723-1792)*, op. cit., p. 130.

14 André Voisin, *Le Bagne de Rochefort*, Rennes, L'Apert buissonnière, 2011.

15 Alain Cabantous, André Lespagnol, Françoise Péron (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 373.

16 Denis Roland, *L'Ancienne École de médecine navale*, Paris, Musée de la Marine, coll. « Les carnets de bord », 2006, p. 7. Voir également Michel Vergé-Franceschi, « Les officiers généraux de la Marine royale (1715-1774) », dans *Rochefort et la mer*, CERMA, Publications de l'université francophone d'été, 1987, p. 73-90.

17 Olivier Corre, *Brest, base du Ponant, structure, organisation et montée en puissance pour la guerre d'Amérique (1774-1783)*, thèse pour le doctorat d'histoire, université de Rennes, 2003, p. 837.

18 Michel Vergé-Franceschi, *Toulon, port royal, 1481-1789*, Paris, Tallandier, 2002, p. 158 et sq. sur la période de la guerre de Sept Ans.

19 Gérard Le Bouëdec et Brigitte Nicolas (dir.), *Le Goût de l'Inde*, Rennes, PUR, 2008.

Pour tous ceux qui partirent de métropole sur ordre du roi, la ville de Rochefort en elle-même permit de « s'acclimater » aux villes d'outre-mer, comme inversement elle permit à ceux qui rentrèrent de ne pas se sentir trop dépaysés. Comment nier la filiation évidente entre l'ordonnancement urbain de Rochefort et celui de villes du Nouveau Monde comme Louisbourg, Le Cap-Français, Fort-Royal, ou encore La Nouvelle-Orléans ? À Rochefort, comme dans les colonies, la même utilisation du plan orthogonal, marque des villes neuves, la même organisation utilitaire de l'espace, la même volonté de bâtir *ex abrupto* en tirant parti d'un site vierge, la même présence solitaire dans un environnement éloigné, sans compter les mêmes rues aux angles droits, la même place d'armes, ou encore la même allure de chantier inachevé. Entre Rochefort et les villes d'outre-mer le cousinage est donc évident. Ces traits si propres aux villes neuves, que l'on peut encore aujourd'hui percevoir, ne purent échapper aux voyageurs du xviii^e siècle, qu'ils se soient rendus à l'arsenal depuis les faubourgs du côté de Vergeroux, ou qu'ils soient arrivés par le port de commerce ou par la caserne du Martrou. D'ailleurs, un siècle auparavant, Claude Perrault en fut suffisamment marqué pour mentionner ce fait dans ses mémoires²⁰. Identique des deux côtés de l'Atlantique, la volonté de l'État²¹, suppléant l'absence de dynamiques urbaines propres, contribua à faire de Rochefort le seuil d'un « territoire en archipel », pour reprendre les mots de Franck Lestringant²². Entre la France et les outre-mers, entre deux lieux, entre deux mondes, Rochefort exerça la fonction indispensable de « sas », d'entre-deux, que Brest et Toulon ne furent jamais aussi intensément. Le climat fut sans doute un autre facteur qui contribua à faire de Rochefort une cité d'entre-deux, à la fois de France et d'ailleurs, au fort capital symbolique. Pour ceux qui arrivèrent en été, la chaleur et l'humidité des bords de Charente préfiguraient en effet, parfois, le climat tropical des îles ou de la Guyane. Autour de la ville, les marais, en permanence humides à cause des mouvements de la marée, annonçaient les mangroves d'outre-mer, sources d'infections mortelles. Chauffé par le soleil de l'été, ce bouillon de culture permanent fut d'ailleurs à de nombreuses reprises à l'origine d'épidémies de paludisme ou des fameuses « fièvres »²³, valant ainsi à

20 Hélène Rousteau-Chambon, « L'image des villes de la façade atlantique à travers quelques guides et récits de voyages aux xvii^e et xviii^e siècles », dans Guy Saupin (dir.), *Villes atlantiques dans l'Europe occidentale du Moyen Âge au xix^e siècle*, Rennes, PUR, 2006, p. 385-394.

21 François-Yves Le Blanc, « Rochefort, arsenal modèle ? », dans Laurent Vidal et Émilie d'Orgeix (dir.), *Les Villes françaises du Nouveau Monde, des premiers fondateurs aux ingénieurs du roi (xvi^e-xviii^e siècles)*, Paris, Somogy, 1999, p. 81.

22 Frank Lestringant (dir.), *La France-Amérique (xvi^e-xviii^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 13.

23 Monique Le Henaff-Jégou, *Rochefort-sur-Mer, ville de la marine : étude démographique*, op. cit., p. 412 sq.

Rochefort une réputation de « tombeau de la Marine »²⁴. Toute morbide qu'elle fût, cette réalité participa au capital symbolique de Rochefort. D'ailleurs, au xx^e siècle encore, une prime coloniale continua à être versée aux marins servant en Charente, afin de compenser ces désagréments²⁵, preuve de la force des symboles.

292

À Rochefort, l'atmosphère coloniale fut confortée par les habitudes de vie des personnels de la Marine, facilitées en ces lieux. Les colonies s'insinuèrent ainsi jusque dans le vécu même des Rochefortais. Des relations avec les colonies naquirent à Rochefort des parcours professionnels, patrimoniaux et familiaux, partagés entre les deux rives de l'océan Atlantique. Si, bien entendu, toute la population ne fut pas concernée, le phénomène semble avoir été très prégnant. La carrière de Michel Joseph Froger de l'Éguille, que l'on peut voir comme un Rochefortais d'adoption, illustre cette proximité des colonies lorsque l'on servait à Rochefort. Ainsi, de 1722, date de son entrée comme garde de la Marine à Rochefort, à son décès en fonction en 1772, alors qu'il était commandant de la Marine dans le même arsenal, sa carrière fut une succession de campagnes pour les colonies, interrompue seulement par quelques séjours toulonnais et brestois, et une croisière aux Indes²⁶. Signalons également que la quasi-totalité des officiers qui entamèrent leur carrière à Rochefort au cours de la première moitié du xviii^e siècle, firent leur apprentissage de la mer, parfois fort longtemps, à bord des flûtes du roi, au cours des campagnes de ravitaillement des colonies. Le marquis de La Galissonnière²⁷, par exemple, vrai Rochefortais s'il en fut, embarqua et commanda sur des flûtes assurant les liaisons avec les colonies pour 6 des 7 campagnes qu'il accomplit, entre 1710 et 1738, en qualité de garde de la Marine, enseigne de vaisseau, puis lieutenant de vaisseau. Lorsqu'il fut nommé capitaine de vaisseau, ce furent le *Héros* et le *Rubis* qu'il monta, deux bâtiments transformés en navires de charge. Le parcours de Gilles Hocquart permet de constater que le phénomène ne fut pas circonscrit aux seuls navigants, mais concerna également les officiers de plume. Après des débuts en qualité d'« écrivain ordinaire de la Marine », Rochefort fut pour lui, à partir de 1723, un tremplin pour démarrer ensuite une période professionnelle que l'on peut aisément qualifier de coloniale. Pendant 25 années, il servit en effet au

24 Martine Acerra, « Rochefort : l'arsenal, l'eau et les vaisseaux », dans Martine Acerra, José Mérino, Jean Meyer (dir.), *Les Marines de guerre européennes*, Paris, PUPS, 1985, p. 68-75.

25 Denis Roland, *L'Ancienne école de médecine navale*, op. cit., p. 5.

26 Michel Vergé-Franceschi, *Les Officiers généraux de la marine royale (1715-1774) : origines, conditions, service*, Paris, Librairie de l'Inde, 1990, p. 282.

27 Archives Nationales, fonds Marine (ensuite AN, Marine), C 7, 159, dossier de Roland-Michel Barin de La Galissonnière, né à Rochefort en 1693.

Canada en qualité de « commissaire général avec fonction d'intendant », puis d'« intendant de Nouvelle-France », avant de revenir en métropole, en 1749²⁸. Plus bas dans la hiérarchie, Jacques Chaniteau, pilote du roi rochefortais, constitue quant à lui un autre cas exemplaire : il accomplit 25 années de carrière exclusivement entre Rochefort, la Nouvelle-France et les Antilles²⁹. Au cours de la même période, à Brest, Duchaffault de Besné et Kersaint firent leur apprentissage uniquement sur des vaisseaux de guerre, entre 1725 et 1746 pour le premier³⁰, et entre 1722 et 1741 pour le second³¹.

À Rochefort, comme Michel Vergé-Franceschi l'avait pressenti en évoquant des « officiers coloniaux qui ont un pied de chaque côté de l'Atlantique »³², l'influence des colonies dépassa la simple sphère professionnelle des personnels de l'arsenal pour imprégner également leur famille. Avoir eu un père, un frère, un cousin, une tante, de l'autre côté de l'Atlantique, ou bien y posséder, constitua une normalité pour de nombreux Rochefortais. À travers les liens familiaux se révèlent des trajectoires de vie modelées par la liaison étroite entre Rochefort et le Nouveau Monde. Une plongée dans les archives notariales permet de se convaincre du réel mouvement d'influence des colonies à Rochefort. Au gré des procurations, contrats de mariage, testaments, mais aussi des plus rares arrentements et contrats d'entretien, l'influence des colonies sur la vie des familles rochefortaises affleure de manière évidente, et d'abord à travers la possession de biens. Ainsi, par exemple, la famille Mac-Némara, plus précisément la mère d'Henri Mac-Némara³³, Henriette Boucaut, posséda une habitation à Saint-Domingue, comprenant « douze tetes de nègres ou de négresses [vendues] par le sieur Thomas Robertson [...] en 1744 »³⁴. Quant à la comtesse d'Aubigny, épouse du lieutenant général³⁵, elle fut propriétaire, quelques années plus tôt, d'une « quatrième partie d'une habitation » située

28 AN, Marine, C 7, 143, dossier Hocquart.

29 SHD, Marine, Rt, 1 R 46, non-folioté.

30 Achille, *Astrée, Méduse, Parfaite, Saint-Michel*, selon Étienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, Paris, Tallandier, 2002, p. 148.

31 Griffon, *Grafton, Lys, Vénus*, selon Étienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 276.

32 Michel Vergé-Franceschi, *La Marine française au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1996, p. 314, et Michel Vergé-Franceschi, « Les officiers généraux », art. cit., p. 73.

33 Henri Mac-Némara accomplit toute sa carrière à Rochefort, après avoir fait son apprentissage de la mer à bord des flûtes du service des colonies. On peut se reporter à Étienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 344.

34 Archives Départementales de la Charente-Maritime (ADCM), 1 E 33/143, notaire Mérilhon, procuration de dame Boucaut, veuve Mac Némara, à son fil Henri, le 27 septembre 1780.

35 Charles Alexandre de Morell, comte d'Aubigny, commandant de la Marine à Rochefort, puis lieutenant général et vice-amiral, selon Étienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 18.

elle aussi à Saint-Domingue³⁶. De son côté, l'Étendue, qui finit sa carrière en qualité de commandant de la Marine sur les rives de la Charente, épousa la fille d'un commissaire de la Marine du port, puis maria sa propre fille au commandant de l'Île Royale, laquelle convola plus tard en secondes noces avec Gaspard Cochon-Dupuy, premier médecin de la Marine à Rochefort³⁷. Les Rigaud de Vaudreuil ou les Beauharnais auraient également pu être cités à titre d'exemples de ces parentés bicéphales entre Rochefort et les colonies³⁸. Que ce soit la spécialisation des carrières ou le caractère atlantique des familles, il est indéniable que les Rochefortais d'origine, d'adoption, ou simplement de passage, eurent des existences profondément marquées par le lien unissant la ville-arsenal à l'outre-mer. Le fait donne corps à l'idée d'une « américanisation » de la société de Rochefort au XVIII^e siècle.

294

L'activité du service des colonies contribua aussi à forger par elle-même l'ambiance particulière de Rochefort. En effet, à chaque adjudication, à chaque mouvement de navire, à chaque préparation de cargaison, les noms des lieux de l'outre-mer étaient mentionnés, répétés, scandés, formant autant de vecteurs de représentations absents dans les autres villes arsenaux. L'historien mesure mal ce phénomène très fragmentaire, mais on peut penser, par exemple, que les affiches placardées en ville, lors des adjudications de produits destinés aux colonies, constituèrent un agent de diffusion efficace de la présence des colonies autour de l'arsenal. Au cours du XVIII^e siècle, les marchés passés dans le cadre du ravitaillement des colonies, dont une majorité d'adjudications, mais aussi les mouvements de navires, imprégnèrent la ville d'une « colonialité » marquant les esprits. Que dire des unités servant à Rochefort, si ce n'est que la symbolique de leurs noms ne fit que renforcer la présence des colonies³⁹ ? Ainsi, pour ce qui est des flûtes du service des colonies au début du XVIII^e siècle, le *Dromadaire*, le *Chameau*, l'*Éléphant* ou le *Rhinocéros* furent des noms évocateurs d'autres horizons. *A contrario*, il est probable qu'à Brest, la *Balance*, la *Normande* ou la *Garonne* ne suscitèrent pas le même exotisme. Certes, il y eut les noms, mais il y eut aussi une réalité sonnante et trébuchante pour ceux qui répondirent présents aux marchés de la Marine, ou qui profitèrent des retours, ce qui impliquait une

36 ADCM, 3 E 33/131, notaire Mérilhon, procuration de Mme d'Aubigny à M^{me} de Suzannet, le 10 mars 1777.

37 Michel Vergé-Franceschi, « Les officiers généraux », art. cit., p. 73-90.

38 Érick Noël, *Les Beauharnais, une fortune antillaise, 1756-1796*, Paris, Droz, 2003, et Michel Vergé-Franceschi, *Les Officiers généraux de la marine royale, op. cit.*, p. 1694.

39 À la différence des navires de guerre dont les noms relevèrent explicitement de thèmes marins, guerriers, souverains et géographiques, selon Martine Acerra : « La symbolique des noms de navires de guerre dans la marine française (1661-1815) », *Histoire, Économie et Société*, 1997, n° 1, p. 45-61.

large partie de la population. En 1734, par exemple, le service des colonies fut à l'origine de 65 marchés qui, pour une grande majorité, profitèrent directement aux commerçants, artisans et ouvriers rochefortais⁴⁰. À l'égard de l'importance de ces dépenses, la toile de Joseph Vernet représentant l'arsenal de Rochefort constitue encore une fois un témoignage précieux offrant un regard sur cette réalité. Représentées au premier plan de l'œuvre, les opérations de déchargement d'une gabare illustrent en effet, avec la minutie que l'on connaît à l'artiste, combien furent nombreux les journaliers, « petites mains », « sans grades », employés quotidiennement par le service des colonies et plus largement au fonctionnement de l'arsenal. Dans un autre registre, les dépenses réalisées à Rochefort par les passagers dans l'attente de leur départ ou après leur retour des colonies, peuvent également être évoqués au titre de l'influence des « ailleurs » sur la ville et sa population. Les multiples demandes d'avances, d'appointement, ou de solde, motivées par la nécessité de se loger avant d'embarquer, constituent de sérieux indices de la force de ces retombées économiques. Il est indéniable que les noms choisis par les aubergistes pour leur enseigne, avec « *Le Pélican* » ou « *Le Perroquet* »⁴¹, contribuèrent aussi à l'ambiance singulière des lieux. À quelques encablures de l'arsenal, le port de commerce profita également des liens noués avec les colonies grâce aux affrètements du roi. Loin d'être mineures, ces opérations de nolisation permirent aux négociants rochefortais de prendre part au trafic colonial, bien avant que la ville n'obtienne l'autorisation de pratiquer ce commerce en 1775⁴². Pour les Rochefortais, les activités coloniales de l'arsenal constituèrent au quotidien la promesse d'une rémunération ou d'un complément de revenu, attribuant ainsi aux colonies, et à la mer, une valeur positive dans l'inconscient collectif de la cité. Au plan régional, c'était un réel particularisme car, au même moment, à quelques lieues de Rochefort, vers Saintes ou Saint-Jean-d'Angély par exemple, le sentiment d'une mer répulsive demeura, alimenté par les nouvelles des fortunes de mer du rivage charentais⁴³. Pourrait-on par conséquent voir à Rochefort un « désir de rivage »⁴⁴ plus précoce qu'ailleurs, ce qui est une spéculation tout à fait séduisante ? Si l'on se fonde sur certains comportements, notamment ceux de la petite élite rochefortaise, la ville peut être considérée comme s'étant inscrite dans « l'inversion culturelle » qui

40 SHD, Marine, Rt, 5 E 2.

41 Camille Gabet, *La Naissance de Rochefort sous Louis XIV, 1666-1715*, Rochefort, CALCR, 1985, p. 141.

42 Arrêt du conseil d'État du 22 décembre 1775, dans *Œuvres de Turgot*, Osnabruck, Zeller, 1844, p. 231.

43 Jacques Péret, *Naufrages et pilleurs d'épaves sur les côtes charentaises aux xvii^e et xviii^e siècles*, La Crèche, Geste Éditions, 2007, p. 9.

44 Alain Corbin, *Le Territoire du vide, l'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier, 1988.

fit passer la vision que l'on avait de la mer de la crainte à un sentiment positif⁴⁵. Sur les rives de la Charente, les plantes et animaux exotiques qui furent livrés aux regards des Rochefortais, mais également certains produits accentuèrent incontestablement l'originalité des lieux.

PLANTES, ANIMAUX ET PRODUITS DES « AILLEURS »

296

Grâce à l'arsenal, la ville connut au XVIII^e siècle un ballet presque ininterrompu de navires de guerre, de flûtes, de navires marchands, débarquant fréquemment plantes, animaux et objets exotiques. Loin d'être exceptionnels comme dans les autres arsenaux du XVIII^e siècle, ceux-ci paraissent avoir été sur les bords de la Charente d'une quasi-banalité. À travers eux, c'est un autre aspect de la singularité de Rochefort qui apparaît. Le débarquement de plantes – ce dernier vocable s'appliquant ici aux plantes proprement dites, mais également aux « *plants* », aux arbrisseaux et aux arbres – semble y avoir été une constante au XVIII^e siècle. Plus qu'au père Plumier, qui fut un indéniable précurseur, c'est sans doute davantage à la fonction coloniale de l'arsenal et à sa situation géographique que l'on doit l'arrivée de tant de végétaux à Rochefort. Toutes les conditions *ad hoc* y étaient en effet réunies : relations avec les colonies, climat doux et relativement ensoleillé en hiver, et surtout existence d'un jardin botanique de la Marine, reconnu pour sa qualité depuis le règne de Louis XIV⁴⁶. Signe de l'originalité de Rochefort, l'arsenal de Brest dut attendre 1760 pour se voir doter d'un jardin de la Marine digne de ce nom⁴⁷. Ainsi, au cours du XVIII^e siècle, les Rochefortais virent, au minimum chaque année, une flûte du roi débarquer caisses, boîtes, ou barils, contenant des plantes et des arbrisseaux. Même si tous les navires ne furent pas des jardins flottants, les végétaux débarqués marquèrent les Rochefortais par leur beauté et leur originalité. Au cours de la même période, à Nantes ou à Londres, autres ports dont les jardins des retours faisaient référence, les jardins d'Eden produits par les débarquements de végétaux faisaient l'admiration de tous⁴⁸. Ne doutons pas qu'il en fut de même à Rochefort, car déchargées des navires après de longues et inconfortables traversées, les plantes entamaient en effet sur les bords de

45 Alain Cabantous, André Lespagnol, Françoise Péron (dir.), *Les Français, la terre et la mer*, *op. cit.*, p. 400.

46 Michel Sardet, *Le Jardin botanique de Rochefort et les grandes expéditions maritimes*, Paris, Le Croît Vif, 2001, p. 27.

47 Yves-Marie Allain, *Voyages et survie des plantes au temps de la voile*, Marly-le-Roi, Champflour, 2000, p. 137.

48 À Nantes, il s'agit du Jardin des plantes et à Londres du Chelsea physic garden et du Kew gardens, dans Yves-Marie Allain (dir.), *Passions botaniques. Naturalistes voyageurs au temps des grandes découvertes*, Rennes, Ouest-France, 2008, p. 33, 46 et 49.

la Charente une nécessaire étape reposoir, offrant ainsi aux Rochefortais un spectacle où l'exotisme contrastait avec l'arrière-plan des roseaux du fleuve et la prairie de Rosne situés sur la rive gauche du fleuve. Par la suite, leur nettoyage, leur repotage, et surtout l'acclimatation de certains spécimens formèrent autant de scènes qui, à n'en pas douter, octroyèrent aux personnels de la Marine, comme aux simples habitants, l'occasion d'approcher et d'observer ces merveilles venues des colonies. Les archives n'étant pas très disertes, il faut sortir de l'arsenal à proprement parler pour glaner quelques bribes de cette réalité, et se rendre au jardin botanique de la Marine de Rochefort, voire au Jardin des plantes de Paris, destination finale de nombreux spécimens qui débarquèrent en Saintonge. Pris parmi d'autres, l'on peut citer comme exemples des spécimens remarquables que purent admirer les Rochefortais, le *Caesalpinia gilliesii*, ou oiseau de paradis, le fameux tulipier de Virginie, dont les premiers spécimens furent rapportés par La Galissonnière, ou encore le latanier épineux, dit latanier de Bernardin de Saint-Pierre⁴⁹. Bon nombre de ces végétaux furent déposés avec certitude dans le jardin botanique de la Marine, situé entre l'intendance et la rue des Fonderies⁵⁰, où ils furent ainsi livrés à la curiosité des Rochefortais. Ce jardin permettait de prolonger tout au long de l'année le spectacle offert lors des arrivées, soit par les plantations d'essai *in situ*, soit le temps que certains végétaux s'acclimatent avant d'être réexpédiés ailleurs. À partir de 1741, l'existence avérée d'une serre⁵¹, rend concevable que l'on ait pu acclimater et faire prospérer, à Rochefort, une plante aussi délicate que l'ananas, à l'instar de ce qui se faisait depuis 1733 au Potager du roi de Versailles⁵². Accorder une place dans ce mouvement à l'intendant Bégon semble légitime⁵³. En effet, comme l'a avancé Pascal Even, on ne peut refuser d'admettre qu'un tel personnage, estimé de tous, débordant d'initiatives, ait pu impulser des comportements, des curiosités, ou

49 Michel Étienne Descourtiz, *Flore pittoresque et médicale des Antilles, ou Histoire naturelle des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises, espagnoles et portugaises*, Paris, Imprimerie de Casimir, 1833, t. 1, p. 73. L'ouvrage reprend en partie Jean Poché-Lafond, *Catalogue des plantes du jardin de Rochefort conformément à la méthode de Tournefort à l'usage des élèves de l'École de chirurgie de la Marine*, Rochefort, 1793.

50 Voir le plan de Rochefort reproduit dans Martine Acerra, Jean Meyer, *L'Empire des mers, des Galions aux Clippers*, Paris, Office du livre, 1990, p. 114.

51 Michel Sardet, *Le Jardin botanique de Rochefort*, *op. cit.*, p. 57.

52 Antoine Jacobsohn, « Nourrir et innover au potager du roi », dans Béatrix Saulx et Catherine Arminjon (dir.), *Sciences et curiosités à la cour de Versailles*, Paris, RMN, 2010, p. 133-140.

53 Michel Bégon fut intendant de la marine à Rochefort de 1688 à 1715. Voir Andrée Freiche, *Un illustre inconnu, Michel Bégon, bâtisseur de Rochefort, ville de la Marine de Louis XIV*, La Rochelle, Rupella, 2006, et Yvonne Bézard, *Fonctionnaires maritimes et coloniaux sous Louis XIV. Les Bégon*, Paris, Albin Michel, 1932.

des goûts, au cours de ses longues années d'intendance à Rochefort⁵⁴. Le capital symbolique de Rochefort lui doit beaucoup.

Avec la flore, les animaux débarqués des navires provenant des colonies apportèrent également une touche d'exotisme indéniable à l'arsenal et à la ville. Les traces sont ténues, mais elles existent. L'année 1725 offre quelques exemples variés, avec l'arrivée d'un « *castor* », d'un « *ours* », d'un « *renard* », et d'« *oiseaux* »⁵⁵. En 1763, ce furent également des « *singes* », un « *pac* », et deux « *agoutis* » qui firent le spectacle pour les Rochefortais⁵⁶. Si l'on ne sait que très peu de choses sur les conditions de leur capture et de leur transport, leur destination est en revanche connue. Bon nombre d'animaux prirent ainsi le chemin du Jardin des plantes à Paris. Certains furent même destinés à la « *ménagerie du roi* » à Versailles, ce qui tend par conséquent à prouver qu'une partie des animaux décrits par les visiteurs de la Ménagerie passa par Rochefort avant d'être livrée à la curiosité des hôtes de marque du roi de France⁵⁷. Quelle impression firent-ils en Charente ? Rien dans les sources portuaires ne permet de le savoir. Toutefois, la curiosité et l'étonnement des Rochefortais furent sans doute les mêmes qu'à Versailles, face, par exemple, au rhinocéros bicorne qui arriva de Chandernagor en 1772⁵⁸. Imaginons aussi un instant les regards lancés vers les petits singes ou les perroquets débarqués par les marins arrivant d'un voyage aux colonies. Livrés au regard de tous dans le microcosme militaro-industriel qu'était Rochefort, ces plantes et ces animaux habituèrent les habitants aux « *curiosités* » du monde, faisant ainsi de la cité saintongeaise un cas à part parmi les arsenaux français. D'ailleurs, la force de cette acculturation n'est-elle pas encore perceptible de nos jours à travers la fierté qu'éprouvent les Rochefortais pour « leurs » palmiers, ou pour leur passé colonial en général, comme le prouve la fameuse collection de bégonias, dont les serres sont devenues un objet touristique fort apprécié, et la mise en valeur des collections du musée Hèbre-de-Saint-Clément ?

54 Pascal Even, « Les collections « *américaines* » de l'intendant Michel Bégon », dans Marie-Barbara Le Gonidec et Didier Bouillon (dir.), *Le Rôle des voyages dans la constitution des collections*, 130^e Congrès national des sociétés savantes, La Rochelle, CTHS, 2005, p. 64-70.

55 SHD, Marine, Rt, 1 E 105, f^o 57 et 123.

56 SHD, Marine, Rt, 1 E 422, f^o 315. Le « *pac* » désigne une espèce d'aigle de mer. Quant à l'« *agouti* », il s'agit « d'une espèce de lapin ou de gros rat » selon Georges-Louis Leclerc de Buffon, *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du roi*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t. VIII, p. 375.

57 Joan Pieragnoli, « Les animaux exotiques de la ménagerie », dans Béatrix Saulx (dir.), *Sciences et curiosités à la cour de Versailles*, Paris, Réunion des châteaux et monuments nationaux, 2011, p. 109-115.

58 Joan Pieragnoli, « Les animaux exotiques », art. cit., p. 109-115.

La liste des produits exotiques débarqués des navires du roi à leur retour des colonies donne à voir une autre réalité, tout aussi concrète, de l'influence de l'outre-mer sur le quotidien non seulement de l'arsenal, mais également d'une frange probablement significative de la population rochefortaise. Parmi eux, la triade sucre, café, cacao, synonyme d'exotisme et de mode, se taille la part du lion. La cargaison de la flûte la *Charente*, à son retour des « Isles » en 1733, en offre une belle illustration avec « 214 300 livres de sucres », « 6 quarts de cacaco », et « 2 quarts de caffè », des produits tinctoriaux, du « tabac », du « coton », des « piastres » en provenance des îles tropicales, ou encore des « pelleteries » de Nouvelle-France⁵⁹. Le sucre peut être pris comme une preuve de l'influence concrète de l'exotisme sur les Rochefortais tant sa capacité de pénétration à toute la société fut puissante. Au cours des années 1730, ce sont en moyenne 903 barils de sucre qui furent débarqués annuellement dans l'arsenal⁶⁰, bien peu comparé à Bordeaux⁶¹, mais une quantité importante dans un univers militaire. Le bois colonial constitua indéniablement un autre produit exotique très présent sur les quais de Rochefort à l'arrivée des navires, et ce de manière continue sur le siècle, au point de faire de l'arsenal la tête de pont de cet approvisionnement à certains moments du XVIII^e siècle⁶². Les sources dévoilent que cette réalité fut plurielle, avec près de huit essences différentes, dont une majorité de bois d'œuvre, bien utile à la Marine, avec le « campèche », le « coumarou », le « gayac », le « pin », le « cyprès », quelques bois d'ébénisterie, le « bois violet », également nommé amarante, le « bois de couleur », peut-être de l'acajou des Antilles, et parfois des bois plus connus pour leurs propriétés médicinales, comme le « *sinarouba* ». L'ensemble de ces produits, déchargés à la fois des flûtes mais aussi fréquemment des navires de guerre, contribua à façonner l'ambiance très particulière des lieux. Au-delà des produits officiellement débarqués, il faut aussi imaginer que bien d'autres furent très probablement introduits en fraude par les marins abusant du port-permis à chacun de leur voyage aux colonies⁶³. L'illégalité du phénomène rend son approche très délicate, mais les quelques touches disponibles montrent que cela fut bien une réalité à Rochefort, notamment si l'on considère l'enrichissement rapide de certains marins coutumiers des voyages coloniaux. Ainsi, le second-maître voilier, Pierre Marchais, laissa à sa mort en 1760, un actif s'élevant à 4 772 livres, somme

59 SHD, Marine, Rt, 5 E 2-16, non folioté.

60 Sébastien Martin, *Rochefort, arsenal des colonies (1723-1792)*, op. cit., p. 340.

61 Paul Butel, *Les Négociants bordelais, l'Europe et les îles*, Paris, Aubier, 1974, p. 26.

62 Françoise Hatzenberger, « Bois antillais et marines de guerre de l'ancien régime », dans Andrée Corvol (dir.), *Forêt et Marine*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 471-486.

63 Le port-permis représente les effets pouvant être embarqués par les officiers et les marins sur les navires.

exceptionnelle pour un officier marinier en début de carrière n'ayant bénéficié d'aucune autre ressource, ni d'aucune fortune familiale⁶⁴. Un cran au-dessus, les multiples récriminations du secrétaire d'État quant aux volumes chargés à bord des flûtes par les officiers indiquent que les élites ne furent pas en reste. Pris en flagrant délit, en 1720, le lieutenant de vaisseau Barailh est l'exemple même de ces hommes qui tentèrent avec plus ou moins de bonheur, et en l'occurrence quelques ennuis, de tirer de leur emploi l'occasion de pratiquer le commerce à bord des vaisseaux du roi⁶⁵. Chacun y allant de son ballot, de son baril, de son sac, le commerce parallèle de produits coloniaux fut un phénomène très largement répandu à Rochefort. En comparaison, la cargaison déchargée des navires de l'escadre de Bompard à Brest, en 1759, fut pour l'essentiel la propriété de marchands⁶⁶. Tout laisse d'ailleurs à penser qu'à Rochefort, le phénomène fut du même ordre que celui constaté à Lorient, où des « quantités qui dépassent l'entendement » furent désignées avec bien moins de détours⁶⁷. Il faut donc imaginer Rochefort avec les odeurs de chanvre, de bois et de goudron, mais aussi avec des notes suaves de café et de chocolat dans quelques endroits de la ville, les pyramides de sucre à l'entrée de quelques échoppes, ou encore la douceur d'une limonade ou d'une pâtisserie⁶⁸.

Les inventaires après décès, véritables révélateurs des réalités quotidiennes de l'époque, donnent à l'historien le pouvoir de pénétrer l'intimité des Rochefortais, et d'observer les modes, les habitudes, et le niveau de richesse, à la suite du notaire prisant l'un après l'autre les objets et meubles d'un défunt. Pour se convaincre de la place des colonies dans le quotidien des habitants de notre ville arsenal, pénétrons dans la demeure de Jean Garnier, pilote entretenu, décédé en 1741⁶⁹. Là, l'exotisme est partout repérable, dans le mobilier, « couchette

64 ADCM, 3 E 21/85, notaire Tayau, inventaire des meubles, effets, titres et papiers dressé le 24 janvier 1760.

65 AN, Marine, C 7, 16, dossier Barailh, et Michel Vergé-Franceschi, *Les Officiers généraux de la marine royale*, op. cit., p. 550. Pris en flagrant délit avec un ballot de « 100 livres de gros fil de Poitou », Barailh fut condamné à une amende, dont il fut toutefois déchargé.

66 AN, Marine, B3 543, f°260.

67 Selon Eugénie Margoline-Plot, « Les pacotilles et les circuits parallèles de distribution des cotonnades en Bretagne au XVIII^e siècle », dans Gérard Le Bouëdec et Brigitte Nicolas (dir.), *Le Goût de l'Inde*, op. cit., p. 64-73.

68 Consommation en vogue à l'époque : Jean Meyer, *Histoire du sucre*, Paris, Desjonquères, 1989, p. 180 ; et Daniel Roche, *Histoire des choses banales, naissance de la consommation, XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1997, p. 263.

69 ADCM, 3 E 21/74, notaire Tayau, inventaire des meubles, effets, titres et papiers dressé le 1^{er} août 1741, selon Martine Acerra, « Fortune de mer au XVIII^e siècle ou comment s'enrichir quand on est un modeste pilote du roi à Rochefort », dans Dominique Le Page (dir.), *Usages et images de l'argent dans l'Ouest Atlantique aux Temps modernes*, Rennes, PUR, 2007, p. 231-244.

en bois des isles », « commode de bois des isles », « table à jeu de bois des isles », dans les vêtements du défunt, « deux douzaines de chemises d'homme de toile de Rouen garnies de baptiste qui sont de retour d'Amérique », « deux chapeaux de castor uni », dans les ustensiles, « deux cafetières », « un moulin à café », « une râpe à râper le chocolat », et surtout dans les « cinq cents livres de café ». La présence de meubles en bois exotiques montre que les bois déchargés dans l'arsenal franchirent aisément son enceinte pour être employés par l'artisanat rochefortais. L'inventaire de la maison de Jean Garnier constitue, à n'en pas douter, un cas d'espèce de la façon dont les colonies se sont insinuées dans le quotidien des Rochefortais. Au mobilier, ajoutons en effet les produits coloniaux et les objets inhérents à leur consommation, « cafetières », « moulin à café », ou encore « râpe à râper le chocolat », qui, selon toute vraisemblance, servirent au commerce de boissons exotiques organisé par son épouse⁷⁰. Quel contraste entre cet intérieur et ceux des paysans d'Aunis, d'entre Charente et Boutonne, ou des « gens de Seudre » ! À quelques lieues de la ville arsenal, les signes d'exotisme furent en effet bien moins patents. En Seudre, les intérieurs comportaient peu ou pas de « bois des isles » mais du bois blanc, point d'ustensiles destinés à la consommation des boissons chaudes à la mode mais le strict nécessaire du quotidien. Ce qui apparaît d'un usage plutôt courant chez les Rochefortais ne se rencontrait là que chez quelques maîtres de barques, quelques capitaines, et ceux qui s'engageaient dans la marine bordelaise⁷¹. À Rochefort, les liens coloniaux de l'arsenal ont ainsi favorisé la pénétration de l'exotisme dans la société, à l'instar du « *caoua* » qui, à Marseille, passa des baraques des Turcs de l'arsenal des galères, aux cafés et intérieurs marseillais⁷², ou encore à l'instar des indiennes qui furent à Lorient de véritables vitrines de l'Asie⁷³. De l'humble voilier à l'officier supérieur, l'outre-mer, ses produits, sa mode colonisèrent donc bon nombre d'intérieurs, contribuant à pérenniser une ambiance coloniale si particulière à Rochefort. Il ne faudrait cependant pas voir en toutes les habitations de Rochefort des lieux où la consommation de produits exotiques, café, chocolat, sucre, fut une pratique courante. La plupart des ouvriers de l'arsenal, des matelots, des soldats se contentèrent sûrement davantage de contempler ces produits qu'ils ne purent se les procurer. L'étude démographique de Monique Le Henaff-Jégou a d'ailleurs montré combien

70 Martine Acerra, « Fortune de mer », art. cit., p. 234.

71 Thierry Sauzeau, *Les Marins de la Seudre, du sel charentais au sucre antillais, XVIII^e-XIX^e siècle*, La Crèche, Geste éditions, 2005, p. 255, 258 et 269.

72 André Zysberg, *Marseille au temps du Roi-Soleil*, op. cit., p. 188.

73 Marie Ménard-Jacob, « Le goût et la vision de l'Inde par les agents de la Compagnie, de l'Inde imaginé à l'Inde vécue », dans Gérard Le Bouëdec et Brigitte Nicolas (dir.), *Le Goût de l'Inde*, op. cit., p. 87-95.

la misère touchait les journaliers présents en ville⁷⁴. La réalité de la société rochefortaise fut donc sans doute celle d'une pénétration des colonies plus forte qu'à Brest et à Toulon, sans toutefois être celle d'une grande ville à la mode.

302

Que l'arsenal ait été celui des colonies ne fut donc pas sans conséquence sur la ville de Rochefort, sur les usages et les habitudes de ses habitants, et au-delà sur les représentations qu'en avaient les Français de l'époque. En raison de sa fonction coloniale, l'arsenal exerça sur la cité saintongeaise une influence tout à fait originale. Comme dans les autres villes arsenaux, les besoins en main-d'œuvre de la Marine, les querelles entre officiers d'épée et de plume, ou bien le trafic de produits distraits à la surveillance des autorités rythmèrent le quotidien. Les archives sont ainsi émaillées d'annonces de journaliers arrivant en ville à chaque relance des constructions, d'altercations parfois violentes, de menus larcins de survie, ou encore de vente « aux particuliers » de vivres impropres au service. En cela, Rochefort ne se distinguait pas de ses homologues. Mais, sur les rives de la Charente, le domaine de l'immatériel fut le théâtre d'un processus singulier autour d'un arsenal. La préparation du ravitaillement des administrateurs et des troupes d'outre-mer, la présence de plusieurs centaines de passagers destinés chaque année aux colonies, et le retour des flûtes du roi chargées de produits coloniaux imprégnèrent en effet d'exotisme la ville et la société locale. Tout au long du XVIII^e siècle, cacao, tabac, café, et bois, mais également plantes et animaux exotiques appartinrent au quotidien des Rochefortais. Un goût marqué pour l'exotisme fut à Rochefort une réalité allant bien au-delà du seul cercle des élites de cet espace militaro-industriel. Il est certain que la physionomie de la ville, comme son environnement malsain, contribuèrent aussi à donner à Rochefort des allures d'arsenal colonial.

Si ce processus d'acculturation, d'« américanisation » peut-on dire dans le cas présent, confirme d'une manière singulière l'osmose qui exista entre les arsenaux et les villes nées de leurs activités, il constitue un apport nouveau à la connaissance de cette question pour l'époque moderne. À Rochefort, l'arsenal fut certes un espace dédié à la construction, à l'armement et à l'entretien d'une partie de la flotte de guerre, mais également un lieu de vie, de mouvements, de nouveautés. Le capital symbolique qui y naquit sous l'influence des « ailleurs » permit à la ville arsenal charentaise de contribuer aux changements de la France du XVIII^e siècle, accompagnant ainsi les grands ports marchands dans l'ouverture du royaume.

74 Monique Le Henaff-Jégou, *Rochefort-sur-Mer, ville de la marine : étude démographique*, op. cit., p. 117 sq.